



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

mesures sanitaires en outre-mer

Question au Gouvernement n° 4278

Texte de la question

MESURES SANITAIRES EN OUTRE-MER

M. le président. La parole est à Mme Justine Benin.

Mme Justine Benin. J'associe à ma question mon collègue Max Mathiasin. Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, des dizaines de morts chaque semaine, un système de santé sous pression maximale : telle est la situation en Guadeloupe. Le personnel soignant œuvre jour et nuit pour prendre en charge les malades et sauver des vies ; je veux ici lui rendre hommage et saluer son engagement et celui de l'ensemble des renforts venus de l'Hexagone. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Dans ces situations graves, des peurs, des inquiétudes et une colère légitime s'expriment. D'importantes mesures de freinage ont été instaurées en Guadeloupe, qui contraignent le quotidien de la population, affectent gravement les petites entreprises et les acteurs économiques et bousculent nos habitudes et nos pratiques les plus ancrées ; la rentrée des classes a ainsi été décalée.

Tout à l'heure, nous débattons du projet de loi autorisant la prorogation jusqu'au 15 novembre de l'état d'urgence sanitaire dans les outre-mer. Cependant, il nous faut anticiper dès aujourd'hui la sortie de l'état d'urgence. Vous le savez, les territoires ultramarins connaissent des taux de vaccination bien plus faibles que l'Hexagone, à cause de la désinformation, du manque de pédagogie et de la manipulation sur les réseaux sociaux. Cet ensemble de facteurs pousse à la division, à la peur, à la fracturation de notre société et nous a fait perdre un temps précieux face à la progression du virus. Nous ne pouvons pas ajouter de la division aux fractures sociales qui perdurent.

Le ministre des outre-mer, Sébastien Lecornu, a lui-même déclaré le 1er août, dans une interview à *Libération*, qu'il était prêt à présenter des adaptations du passe sanitaire aux réalités locales des outre-mer. Bien sûr, il nous faut écouter la parole des experts scientifiques, qui disent que nous sortirons de la crise sanitaire par le vaccin ; il nous faut aussi entendre les témoignages. Toutefois, concrètement, comment le Gouvernement prévoit-il d'adapter le déploiement du passe sanitaire dans les outre-mer, singulièrement en Guadeloupe ? Quelles mesures de différenciation proposez-vous ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Tout d'abord, madame Benin – j'associe évidemment à ma réponse votre collègue M. Mathiasin –, je vous dis merci. Vous tenez un discours engagé en faveur de la vaccination dans les territoires ultramarins ; cela compte. Malheureusement, ce n'est pas le cas de la totalité de la classe politique dans les outre-mer, malgré la situation sanitaire catastrophique qui y prévaut depuis plusieurs

semaines. Je vous remercie donc pour votre courage et votre mobilisation.

Concernant la situation épidémique ultramarine, à la suite de l'instauration de mesures de plus en plus difficiles, de plus en plus contraignantes, allant jusqu'au confinement total, notamment en Guadeloupe, à partir de la mi-juillet, l'incidence épidémique diminue, même si elle reste élevée.

Quant à la pression sanitaire et hospitalière, elle reste encore très importante. Sébastien Lecornu s'est rendu en Guadeloupe, ainsi qu'en Martinique où j'étais avec lui cet été. Nous avons vu, de nos propres yeux, ce que voulait dire « pression épidémique » dans les territoires ultramarins (Mme Caroline Fiat proteste) où la vaccination est bien trop faible : entre 25 % et 30 % seulement de la population totale y a reçu au moins une dose, avec un variant delta si contagieux et dangereux.

Je me permets de souligner ce qui a été fait : l'envoi de matériel à destination des territoires ultramarins et de la Polynésie française ; surtout, le déploiement de près de 2 000 soignants en un mois, qui ont quitté la métropole par avion pour aller aider leurs collègues dans les territoires ultramarins. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*) Deux mille ! C'est un effort absolument sans précédent. À l'heure à laquelle je vous parle, 800 d'entre eux sont encore présents dans ces territoires, loin de leur famille pour quelques semaines, afin d'aider à sauver des vies : cela compte ! De la même manière, nous n'avons jamais réalisé d'évacuations sanitaires au travers des océans, dans ces proportions : une centaine ont été effectuées depuis le début de la quatrième vague et cela continuera.

Pour vous répondre très simplement sur le passe sanitaire, nous avons décidé de ne pas l'appliquer dans les territoires ultramarins en état d'urgence sanitaire, pour des raisons que chacun peut comprendre. Je vous confirme ce qu'a dit très justement le ministre des outre-mer, Sébastien Lecornu : quand nous quitterons l'état d'urgence sanitaire, à l'heure du déconfinement, nous adapterons au cas par cas, territoire par territoire, l'instauration d'un passe sanitaire qui s'appliquera, mais dans des conditions différentes de celles de la métropole. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Justine Benin](#)

Circonscription : Guadeloupe (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4278

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 septembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 septembre 2021](#)